

# La Tunisie et l'Olympisme

« Nous allons redoubler d'ardeur et de vigilance afin que triomphe, en Tunisie, en Afrique et dans le monde, l'idéal olympique, magistralement enseigné par Pierre de Coubertin, et que, par le Sport, s'épanouissent physiquement et moralement les générations présentes et futures dans un monde réconcilié avec ses Valeurs. »

Mohamed Mzali, le 8 novembre 1965

## TUNISIE

155 830 km<sup>2</sup>.

5 445 700 habitants.



## COMITE OLYMPIQUE TUNISIEN (COT)

Fondé le 27 mai 1957.

Reconnu par le CIO le 23 septembre 1957.

*Président en exercice* : Mohamed Mzali \*.

*Secrétaire général en exercice* : Slaheddine Baly \*.

*Adresse* : 2 bis, Rue Pierre de Coubertin - Tunis.

*Téléphone* : 258 663.

\* Voir notes biographiques.

## Rôle du COT

- Sauvegarder et diffuser l'esprit olympique et l'amateurisme tels que les conçoit le CIO.
- Assurer, en rapport avec les autorités compétentes, la représentation de la Tunisie aux Jeux Olympiques.
- Célébrer annuellement la « Journée Nationale Olympique ».
- Veiller à ce que les athlètes ou ses membres répondent à la définition de l'amateurisme telle qu'elle est énoncée par le CIO et les FI.

## Création

Au lendemain de l'accession à l'Indépendance (20 Mars 1956) le Gouvernement Tunisien remplaça les Ligues Sportives dépendantes des Fédérations Sportives Françaises par des Fédérations Nationales Tunisiennes.

Peu après, la Fédération Tunisienne d'Athlétisme, intéressée au plus haut point par la création d'un CNO, prit l'initiative de convoquer les Fédérations afin de faire aboutir ce projet. Le premier vice-président-secrétaire général de cette fédération, M. Mustapha Traya, également secrétaire du Comité Supérieur des Sports, entama les démarches d'usage auprès de la Chancellerie du CIO.

L'année suivante, les réunions se succédèrent. Un accord définitif survint le 20 Mai et sept jours plus tard, les représentants de dix-sept Fédérations <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> **Fédérations présentes** : aéronautique athlétisme, baseball, basketball, boules, boxe, cyclisme, escrime, football, gymnastique, haltérophilie, handball, natation, pentathlon moderne, sports nautiques, tennis et volleyball.



*Le Président de la République Tunisienne, M. Habib Bourguiba, s'entretient avec M. Mohamed Mzali (à droite).*

sous la présidence du doyen d'âge, le Dr. Chedly Zouiten, \* adoptèrent les statuts du CNO et élisaient le premier bureau exécutif.

A Sofia, au cours de la Session 1957 du CIO, le CNO obtenait sa reconnaissance. Le sport tunisien prenait alors son élan dans le domaine international.

### **1er Bureau Exécutif**

*PT.* M. Mohamed Ben Abdelkader \* ; *VPTs:* MM. Abdelmelek Ben Achour, Mahmoud Bedir, Mégid Ben Amor ; *SG :* M. Mustapha Traya ; *T:* M. Mongi Khaznadar.

Le siège du Comité Olympique Tunisien se situe, depuis 1958, au numéro 2 bis de l'ancienne rue de Strasbourg, rebaptisée sur proposition de M. Mohamed Mzali, alors Vice-Président de la Municipalité de Tunis, « Rue Pierre de Coubertin », nom envié par tous les CNO. La pose de la plaque eut lieu lors de la Journée Nationale Olympique de 1964.

### **Membres du CIO pour la Tunisie**

M. Mohamed Mzali \* depuis 1965.

\* Voir notes biographiques.

### **Présidents successifs du COT**

1957-1960 : M. Mohamed Ben Abdelkader \*.

1960-1962 : Dr. Chedly Zouiten \* .

Depuis 1962 : M. Mohamed Mzali \* .

Le Colonel Slaheddine Baly \* assure depuis 1960 la direction du secrétariat général. Il succéda à M. Mustapha Traya (1957-1959) et au Colonel Hassine Hamouda (1959-1960). Ce dernier officia en tant que chef de mission de la première délégation olympique tunisienne, en 1960. M. Fouad Mbazaa\*, Ministre de la Jeunesse et des Sports a été coopté en 1972 membre du Comité Olympique Tunisien, bien avant de devenir Ministre de la Jeunesse et des Sports, en raison des services rendus au sport.

### **LA TUNISIE ET LES JEUX OLYMPIQUES**

#### **Date de la première participation : 1960.**

Depuis lors, les sportifs tunisiens furent fidèles aux rendez-vous quadriennaux olympiques, à l'exception des Jeux d'hiver, pour lesquels aucun concurrent ne fut jamais engagé.

*1964 - Tokyo : le colonel Slaheddine Baly, secrétaire général du COT, porte-drapeau de la délégation tunisienne.*



## Représentation tunisienne aux Jeux Olympiques de 1960 à 1972 <sup>1</sup>

	Athlétisme	Boxe	Cyclisme	Escrime	Football	Handball	Judo	Lutte	Pentathlon moderne	Tir	Volleyball	Total
1960	9	5	4	4	13	●	●	0	3	2	●	40
1964	6	2	0	0	0	●	1	0	0	0	0	9
1968	3	4	0	0	0	●	●	0	0	0	0	7
1972	6	5	0	0	0	17	0	2	0	0	14	44

<sup>1</sup> Aucune féminine ne figure dans ces sélections.

● Non au programme.

### Les Champions olympiques tunisiens

Le champion olympique 1968 du 5000 m., Mohamed Gamoudi, né en 1938, s'inscrit dans la légende du sport tunisien : premier médaillé olympique tunisien lorsqu'il se classa 2e du 10 000 m. en 1964, à Tokyo, quelques jours avant que son compatriote, le boxeur poids



Mohamed Gamoudi



Habib Galhia

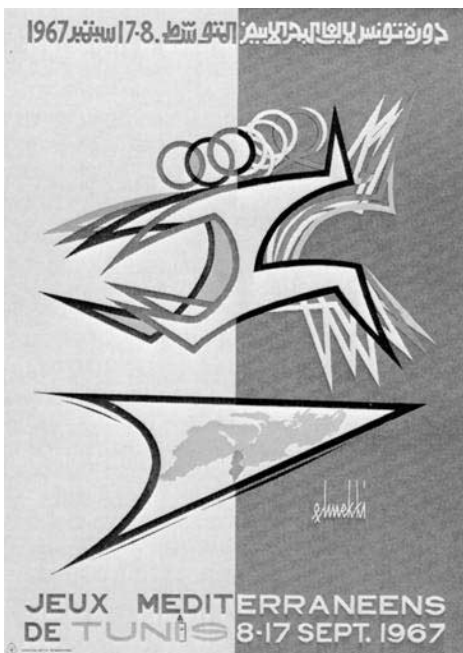
mi-welter, Habib Galhia, ne s'octroie une médaille de bronze ; quatre ans plus tard, M. Gamoudi terminait troisième du 10 000 m. à Mexico, avant de décrocher sa 3e médaille olympique, la plus belle, celle d'or du 5000 m.

### Autres participations

Conformément au principe de la « présence » adopté dans les relations du pays avec le monde extérieur, et compte tenu du fait qu'il n'existe « pas de progrès sans participation » la Tunisie a participé à un grand nombre de rencontres internationales amicales et officielles telles que : Jeux Méditerranéens de Beyrouth (1959) et de Naples (1963), Jeux de l'Amitié de Dakar (1963), 1er et 2e Jeux Africains de Brazzaville (1965) et de Lagos (1973), 1er Jeux Scolaires Universitaires Maghrébins d'Alger (1968).

### Organisation des Jeux

La Tunisie organisa, en Septembre 1967, les Ves Jeux Méditerranéens, mais également un Championnat du monde militaire (CISM) de boxe en 1965, le 3e Championnat Africain de Basketball (Avril 1965), la 5e Coupe d'Afrique des Nations de Football (1965), le championnat d'Afrique de Volleyball (1967), le tournoi pré-olympique (groupe Afrique) de Handball en mars 1972, le 1er Festival Pan-Africain de la Jeunesse et des Sports (juillet 1973) les 2es Jeux Scolaires et Universitaires Maghrébins (juillet 1970) le 5e



Championnat Africain de Basketball Féminin (décembre 1974) et deux Championnats du monde de cross country en 1969 et 1972.



Tunis - 1967 : ouverture des Jeux Méditerranéens, M. Mohamed Mzali accompagne par le cheik Gabriel Gemayel, président du Comité International des Jeux Méditerranéens et membre du CIO pour le Liban ; au fond de gauche à droite, les vice-présidents du CIJM, Me Epaminondas Petralias (Grèce), M. Juan Antonio Samaranch, membre du CIO pour l'Espagne et M. Ahmed D. Touny, membre du CIO pour l'Egypte.

## ORGANISATION ACTUELLE DU COT

L'assemblée extraordinaire du 2 décembre 1960 adopta les statuts actuellement en vigueur.

### ● Composition

Le COT rassemble un représentant de chaque fédération nationale régulièrement affiliée à une FI reconnue par le CIO soit 22 membres, d'un membre du CIO et de 6 membres cooptés.

### ● Réunions

Les membres se réunissent en séance plénière en principe trimestriellement. Les résolutions sont adoptées à la majorité absolue des votants, chaque membre disposant d'une voix, et à la majorité relative au tour suivant.

### ● Le bureau exécutif

Le bureau se compose de sept membres élus tous les quatre ans dans les trois mois qui suivent la clôture des Jeux Olympiques. Lors de sa réunion mensuelle, il assure la direction du COT sous réserve des ratifications de l'assemblée.

### ● Membres du bureau exécutif actuel

PT: M. Mohamed Mzali \* , membre de la commission exécutive du CIO ; VPTs :



MM. Mohamed Mzali, Fouad Mbaza et Slaheddine Baly.

Lt. Col. Mohamed Salah Mokeddem (Pt. de la Fédération Tunisienne d'Escrime), M. Amor Msadek, (Pt. de la Féd. Tun. de Boxe), Dr. Ridha Mrad (Pt. de la Féd. Tun. d'Athlétisme), *SG* : M. Slaheddine Baly \*, (Pt. de la Féd. Tun. des Sports Nautiques), *SG adj.*: M. Moncef Halouani (PT. de la Féd. Tun. de Gymnastique), *TG* : M. Abdelhamid M'layeh (PT. de la Féd. Tun. de Handball), *Secrétaire Administratif*; M. Khemaïa Boughezala de 1962 à ce jour.

### ● Membres cooptés

M. Fouad Mbazaa \*, Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mahmoud Chehata Directeur de l'Education Physique et des Sports, le Colonel Hassine Hamouda, ancien secrétaire général du COT, MM. Adel Saada, ancien vice-président du COT et secrét. gén. de la Féd. Tun. d'Athlétisme, Hassine Har-

rouch, ancien prés. de la Féd. Tun. de Basketball et ancien trésorier gén. du COT, Habib Ben Ammar, ancien vice-président du COT et prés. de la Féd. Tun. des Sports Equestres et Tir.

### ● Financement du COT

Les ressources sont assurées par les cotisations des membres (cinq dinars par an depuis 1960), une taxe modeste perçue par les fédérations affiliées sur les billets d'entrée aux stades (timbre olympique de 0,010 millimes) par entrée, montant symbolique accepté également depuis 1960 par toutes les fédérations, des libéralités, dons, legs et produits des quêtes publiques autorisées conformément à la législation en vigueur ; une subvention gouvernementale permet d'assumer les frais de participation de la Tunisie aux Jeux Olympiques et aux Jeux Régionaux.

### Fédération affiliées au COT

Fédérations	Année d'affiliation	Reconnues par FI en	1960	Licenciés en 1968	1973
Athlétisme	1957	1957	428	1 333	1 843
Basketball	1957	1956	1 590	1 840	2 290
Boxe	1957	1957	276	321	285
Cyclisme	1957	1960	72	63	46
Equitation	1960	1960	40	60	81
Escrime	1957	1956	216	153	410
Football	1957	1958	5 032	10 695	10 721
Gymnastique	1957	1959	433	452	376
Haltérophilie	1957	1967	260	324	439
Handball	1957	1962	1 350	4 020	4 105
Judo	1961	1962	210	460	465
Lutte	1966	1966	180	269	370
Natation	1957	1956	380	962	1 048
Pentathlon moderne	1957	1960	30	50	110
Tir	1960	1960	30	35	30
Volleyball	1957	1957	850	1 450	2 013
Sports nautiques	1957	1960	40	130	220
Rugby	1970	1972	—	—	271
Lawn-Tennis	1957	1960	29	215	195
Tennis de table	1957	1968	30	161	290
Boules et pétanques	1957	1960	150	593	602
Echecs	1956	1957	500	739	887
Aéronautique	1959	1966	33	27	29

## LE COT ET L'OLYMPISME

### ● Réunion du CIO en Tunisie

Si aucune session du CIO ne s'est jamais tenue à Tunis jusqu'à présent, la Commission Exécutive devait s'y réunir du 20 au 22 février 1975.

### ● La Journée Olympique

Un texte de loi signé le 8 mai 1959 par le Chef de l'Etat, le Président Habib Bourguiba, prévoit une Journée Nationale Olympique, fixée au troisième dimanche du mois de mai. Depuis lors, la célébration de cette journée revêt un cérémonial qui place la Tunisie parmi les nations donnant à l'Olympisme sa véritable valeur. Comme l'affirme le secrétaire général du COT, le Col. Baly : « *Au-delà des compétitions, des efforts consentis et des résultats qui en découlent, la célébration de la journée nationale olympique est sans conteste un moyen de formation, d'éducation et de promotion de l'homme.* »



Par ailleurs, le COT est autorisé ce jour-là à faire appel à la générosité publique en vue de concourir à la représentation tunisienne aux Jeux Olympiques et Régionaux.

### ● Académie Internationale Olympique

Hormis la participation d'un étudiant et d'une étudiante à la 6e Session, en 1966, le COT n'a jusqu'ici que bien peu collaboré avec l'AIO.

### ● La protection des emblèmes olympiques

Dès 1959, une loi signée le 7 novembre et publiée au journal officiel de la République Tunisienne du 17-20 novembre, interdit l'usage des termes et emblèmes olympiques, ainsi que leur exposition permanente ou temporaire. Un décret, publié quelques jours plus tard, précisait que seul le COT était habilité à en faire usage.

### ● Publication du COT

En mai 1974 apparaissait le premier numéro du bulletin d'information du CNO de Tunisie.

### ● Bibliographie olympique tunisienne

Parmi les ouvrages sportifs et olympiques édités en ce pays, citons la brochure intitulée « *Le rôle du sport dans la bataille contre le sous-développement* » présentant un important discours du Président Habib Bourguiba, dans lequel il retrace l'idéal olympique (Imprimerie du Secrétariat d'Etat à l'Information, Tunis, en 1960).

Le COT a également collaboré à différents degrés dans l'élaboration de quelques publications sportives notamment pour *l'Almanach des Sports* et un livre sur le champion olympique Gamoudi.

## LES TUNISIENS ET LES FEDERATIONS INTERNATIONALES

M. Mahmoud Chehata, Vice-Président du CSSA ; M. Ahmed Zouiten \*, Membre de la CCA de la FIFA ; M. Taieb Houichi, Vice-Président de l'AIBA et Président du Bureau Africain de Boxe ; M. Slaheddine Baly \*, Chef de l'office de liaison pour l'Afrique, Membre es-qualité du Conseil International du Sport Militaire ; M. Hassine Hamouda, Secrétaire Général de l'Africain Boxing Union et membre du Conseil Mondial de la Boxe (WBC) ; M. Chedly Zouiten, \* Président de la Confédération Africaine et Malgache de Volleyball ; M. Hassine Harrouch, Vice-Président de l'AFABA ; M. Abderazak Ben Zakour, Membre de Commission à la FIE.

## LE SPORT EN TUNISIE

### ● L'aide de l'Etat au mouvement sportif

Créé au lendemain de l'indépendance par décret du 21 juin 1956, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports recevait une double mission : la mise en place d'une administration structurée et entièrement tunisifiée et la conception et l'application de toutes les mesures propres à développer, démocratiser les loisirs et les jeux sportifs, et en faire les instruments d'une « éducation permanente et intégrale » de la jeunesse.

En effet, la conception du sport en Tunisie fait que la politique sportive du Gouvernement Tunisien vise surtout l'aspect éducatif. C'est pourquoi il est porté un intérêt majeur à la jeunesse qui représente plus de 50% de la population totale du pays, d'où l'adoption de la politique du « sport pour la masse » sans pour autant négliger le sport dit de « l'élite », c'est-à-dire les athlètes les plus doués dans toutes les disciplines et qui seront un jour, appelés à représenter la Tunisie dans le concert international.

Tout cela a incité les responsables à édifier et multiplier les « installations sportives » de toutes sortes : complexes sportifs, stades, piscines, salles couvertes etc...

### ● Autres organismes sportifs dirigeants

Les Associations et Fédérations sportives sont chargées, dans le cadre de la politique sportive nationale, avec l'aide de l'administration de tutelle, de la propagation des sports et de l'organisation de toutes les formes d'activités sportives.

### ● Le Sport à l'école

Par l'intermédiaire des associations sportives créées dans tous les établissements d'enseignement (primaire, moyen, technique, secondaire et supérieur), des activités sportives sont organisées suivant un programme annuel d'initiation et de compétition. Les sports scolaires et universitaires sont considérés comme la base et le fondement de tout édifice du sport tunisien.

#### *Horaires hebdomadaires Compétition Initiation*

Primaire	3 h.	2 h.	3 h.
Moyen	2 h.	2 h.	3 h.
Technique	2 h.	2 h.	3 h.
Secondaire	3 h.	2 h.	3 h.
Supérieur	2 h.	—	3 h.

### ● La Formation des Cadres

Tous les enseignants d'éducation physique et sportive reçoivent leur formation à l'*Institut National des Sports*. Créé le 10 janvier 1957, l'INS, à vocation continentale, n'a cessé de s'étendre pour devenir aujourd'hui l'un des tous premiers d'Afrique. Il comprend quatre sections :

1. L'école normale de professeurs adjoints d'EPS, destinés aux futurs

enseignants des cours moyen, technique et secondaire.

2. L'école normale de maîtres et maîtresses d'EPS pour les écoles primaires.
3. L'école nationale d'entraîneurs (cadres sportifs):
4. L'école de formation d'entraîneurs (élite).

Parallèlement, la Direction de l'Education Physique et des Sports, en collaboration avec les fédérations nationales, assure la formation et de perfectionnement des cadres, entraîneurs et arbitres à tous les niveaux (stages périodiques).

#### ● L'équipement sportif en Tunisie

Un plan national d'équipement pour la jeunesse et les sports, élaboré en 1960, a permis de pourvoir tout le territoire d'un vaste réseau d'installations sportives. Dans le cadre du plan décennal de développement de la Tunisie (1962-1972), 7 000 000 de dinars (45 000 000 francs suisses) ont été inscrits au titre de l'infrastructure sportive nationale.

*Cité Nationale Sportive de Tunis* avec un palais des sports (6500 places), un stade de 45 000 places, un stade nautique de 5000 places (bassin olympique, fosse de plongeurs, 3 bassins couverts).



*Le Palais des Sports de Tunis.*

#### Statistiques municipales

	1956	1965	1972
Piste d'athlétisme	7	33	42
Football	49	101	126
Gymnases	9	33	65
Piscines	6	14	21
Basketball, volleyball, handball	90	206	322

#### ● Nombre de pratiquants sportifs

Le nombre de licenciés des associations sportives civiles est passé de 11 461 en 1956 à 16 250 en 1965 et 26 441 en 1973. Celui des associations sportives scolaires et universitaires, de 2282 en 1956 à 16 759 en 1965 et 27 897 en 1973.

#### ● Les Sports les plus populaires sur le plan du spectacle

Football, volleyball, handball, boxe et basketball.

#### ● Sports connaissant l'essor le plus important

Football et handball.

### NOTES BIOGRAPHIQUES

#### Mohamed Ben Abdelkader

Premier président du Comité Olympique Tunisien, de 1957 à 1960. Né le 13 février 1912 à Tunis, administrateur, ancien secrétaire général de la fédération des fonctionnaires tunisiens, ancien président de la fédération tunisienne de boxe, il fut porté à la présidence du COT dès sa création et assura la première participation tunisienne aux Jeux Olympiques en 1960.

## **Dr. Chedly Zouiten**

Chirurgien dentiste, président du club doyen de Tunisie, président de la première Fédération Tunisienne de Football, président du COT de 1960 à 1962 (décédé le 3 août 1963).

## **Slaheddine Baly**

Secrétaire général du Comité Olympique Tunisien de 1960 à ce jour. Tout en ayant occupé diverses fonctions au sein de nombreuses fédérations nationales (sports équestres, boxe, pentathlon moderne, sports nautiques), il assumait près de quinze ans, au sein du COT, la fonction de secrétaire général. Il fut trésorier du Comité organisateur des Jeux Méditerranéens de Tunis (1967).

## **Mohamed Mzali**

Membre du CIO pour la Tunisie depuis 1965, président du Comité Olympique Tunisien depuis 1962.

Né le 23 décembre 1925 à Monastir. Après des études philosophiques, il se dirigea très tôt vers la carrière politique. Rapidement député dès 1959, il fut appelé aux plus hautes fonctions : directeur général de la radio-télévision, ministre de la Défense nationale, de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale et, depuis 1973, de la Santé publique. Humaniste, il demeure directeur-fondateur de la revue culturelle *AL FIKR* (La Pensée), créée il y a 20 ans (octobre 1955) et président de l'Union des écrivains tunisiens.

Tour à tour chargé du sport à la ville de Tunis (1960), président de la fédération tunisienne de football (1962), directeur de la jeunesse et des Sports (1959-1964), il n'eut de cesse de défendre une politique sportive, éducative. Elu à l'unanimité président du CNO Tunisien en 1962, réélu en décembre 1972, le

CIO l'appelle en 1965 et il en devient le premier membre pour la Tunisie. Son apport fut indéniable en Session comme au sein des Commissions de presse (1967-1972) ou Culturelle et d'Information (1973). M. Mzali fut élu à la Commission Exécutive du CIO en 1973, pour un mandat de quatre ans et présida le Comité Organisateur des Jeux Méditerranéens de Tunis, en 1967.

## **Fouad Mbazza**

Ministre de la Jeunesse et des Sports. Né le 16 Juin 1933 à Tunis. Il fait ses études secondaires au Collège Sadiki puis se rend en France où il obtient la Licence en Droit et en Sciences Economiques.

De retour à Tunis, il est nommé Attaché de Cabinet au Secrétariat d'Etat à la Santé Publique, ensuite il occupe les fonctions de Chef de Cabinet au Secrétariat d'Etat à l'Agriculture. Il se voit confier en novembre 1964 le poste de Directeur de la Jeunesse et des Sports qu'il occupe jusqu'en juillet 1965, date de sa nomination à la Sécurité Nationale.

En octobre 1967, M. Mbazza est à nouveau Directeur de la Jeunesse et des Sports. En septembre 1969, il est nommé Gouverneur-Maire de Tunis.

Depuis novembre 1973, il est Ministre de la Jeunesse et des Sports. De 1961 à 1964, il est membre du Comité Supérieur de la Jeunesse. De 1964 à 1965, il a été président de la Fédération Tunisienne de Football. Depuis 1972, il est coopté, membre du Comité Olympique Tunisien.